

TRADUCTION

European Insurance Services Limited

25 janvier 2019

Par courrier électronique uniquement

Chers Messieurs,

CBL Insurance Europe DAC (sous administration)

Je me réfère à ma lettre du 1er mars 2018 par laquelle je vous ai informé que par ordre de la Haute Cour en date du 26 février 2018, j'ai été nommé administrateur provisoire de CBL Insurance Europe DAC (la «Société»).

Je confirme que la requête de la Banque centrale d'Irlande ("CBI") a été entendue par la Haute Cour le 12 mars 2018, et par ordonnance de la Haute Cour en date du 12 mars 2018 la Société a été placée sous administration et ma nomination en tant qu'Administrateur a été confirmée.

La position reste la même que celle énoncée dans ma lettre du 14 mars 2018, les activités de la Société continueront de fonctionner et tous sinistres reportés par les titulaires de polices continueront à être traités de façon normale. Ceci fera l'objet d'une revue constante durant mon évaluation de la situation financière de la société.

Veuillez noter que les titulaires qui souhaitent annuler leurs polices n'auront droit qu'à des remboursements conformément aux conditions d'annulation stipulées dans leurs contrats.

Je confirme que toutes les instructions réglementaires émises par la CBI restent en place et doivent continuer à être respectées.

Si vous avez des questions, veuillez contacter policyqueriescblie@kpmg.ie.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Kieran Wallace

Administrator

CBL Insurance Europe DAC (under administration)